



Assurance vie 20 Ans apres.

Par **KATPAT**, le **05/12/2014** à **18:05**

Bonjour, j'ai perdu mon papa il y a 21 ans et j'ai eu beaucoup de difficultés dans la succession. Il est décédé jeune et j'avais 20 ans, une période difficile pour moi. Hier je reçois d'une assurance que je ne citerai pas, un papier m'informant qu'il avait souscrit une assurance retraite se transformant en capital... J'appelle mais on ne me donne pas l'information sur la somme, on me dit que ce n'est pas grand chose... Mais blocage de l'information. Je voudrais savoir pourquoi seulement 20 ans plus tard, on me retrouve et surtout à quel moment on m'a recherché. Je n'ai pas besoin de cet argent aujourd'hui, à l'époque oui. Peut-être que m'aurait aidé. 2000 EUROS de l'époque n'est pas 2000 EUROS aujourd'hui. Il a fallu 20 ans pour s'informer de la mort de mon père. Vu qu'il cotisait on ne s'est pas aperçu que les cotisations avaient été arrêtées. Je suis outré. Comment un système peut mettre autant de temps pour me retrouver? Je crois que personne ne fait d'effort. Je voudrais savoir comment ceci arrive et faire en sorte que cela n'arrive plus, quitte à poursuivre l'assureur... Je ne veux pas d'argent en plus, mais je veux que multinationales cessent de nous enfler... Y'a-t-il quelque chose à faire ?
Merci

Par **chaber**, le **05/12/2014** à **18:13**

bonjour
<http://www.service-public.fr/actualites/003155.html>
Le lien vous donnera les éléments de la nouvelle législation sur les obligations de recherche des contrats dits en déshérence
Vous pouvez répondre et fournir les éléments demandés